

Budget 2022 de la Ville de Pincourt

Pincourt, le 23 décembre 2021 – Le nouveau rôle d'évaluation foncière de la Ville de Pincourt confirme une hausse moyenne de 24 % de la valeur des propriétés sur le territoire. En réduisant le taux de taxation résidentielle de 0,6990 \$ à 0,6079 \$ par tranche de 100 \$ d'évaluation, le conseil municipal limite à 6,02% la hausse du compte de taxes. Par conséquent, le paiement sera échelonné sur quatre versements pour l'année 2022, et les dates d'échéance seront connues en janvier prochain.

Cette hausse de taxe a été nécessaire en raison du gel de taxes en 2021, jumelé à une hausse marquée des quotes-parts (11,8 %) et des contrats majeurs (23,57 %), ce qui inclut tous les services desservis à la population tels que : le ramassage des ordures, le ramassage du recyclage, les services de la Sûreté du Québec, etc. Ainsi, la décision du conseil municipal s'inscrit dans une logique de préservation de nos services, tout en assurant la pérennité de nos infrastructures. De plus, le conseil municipal a dû considérer le taux d'inflation de plus de 5 % dans sa prise de décision. De ce fait, pour une maison moyenne d'une valeur de 371 835 \$, la hausse de taxes (6.02%) se traduira par une augmentation concrète du compte de taxes de 173,64 \$ en 2022.

La saine gestion financière de la Ville dans les dernières années permet aujourd'hui d'avoir des réserves intéressantes pour la réalisation de plusieurs projets d'importance, soit une réserve totalisant plus de 7,74 millions de dollars.

« Notre priorité est la qualité de vie et la sécurité des citoyens et citoyennes de Pincourt. Le conseil municipal continue le travail en ce sens », mentionne le nouveau maire de Pincourt, monsieur Claude Comeau.

Le budget 2022 sera détaillé sur le site Web de Pincourt, en suivant le chemin d'accès : La ville > Finances et Taxes > Budget et rapport financier.

Pour toutes questions sur le compte de taxes, veuillez communiquer avec le Service administratif et financier au 514 453-8981, poste 326, ou par courriel à taxes@villepincourt.qc.ca.

Source :

Vicky Sauvé
Directrice des communications et des relations avec les citoyens
514 453-8981, poste 220
v.sauve@villepincourt.qc.ca